



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E116850

VALABLE JUSQU'AU 02/02/2026

ÉDITÉ LE

04/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/10/1989

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 30/09/2024
7 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LYON

Siret : 352 421 333 00035

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 19 452

Assurance Responsabilité Travaux :

AVIVA 1247000/001 351471/0

Assurance Responsabilité Civile :

AVIVA 1247000/001 351471/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Raison sociale : CHAUFFAGE 2000

662 RUE DES JONCHERES
ACTIPARK DE LA RICHASSIERE
BAT E

69730 GENAY

Téléphone : 04 78 91 73 24

Portable : 0607416877

Fax :

Site Internet : www.chauffage-2000.com

E-mail : contact@chauffage-2000.com

Responsabilité légale :

LOISON GERARD GÉRANT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 28/09/2021 |
| 5212 | Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 22/11/2022 |
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 22/11/2022 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 22/11/2022 |

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.